CONDITIONS DE L'ABEILLE.

... DIX PIASTRES ... payables ... mois d'avance. On ... moins d'un ...

... abonnement pour la campagne ne sera ... qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-... payer régulièrement. L'abonnement ... avance.

... abonnement pour la campagne ne sera ... que les arrérages ne soient payés, et à ... celui qui voudra suspendre son abonnement ... connaître son intention par écrit, à l'éditeur seulement, huit jours avant l'expiration de ... courant.

Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. ... dans une seule langue. Le prix est ... pour dix lignes ou moins, pour la première ... chaque ligne, et cinquante cents pour ... insertion.

... publiés par intervalle seront ... que la première insertion, c'est-à-dire ... par chaque ligne et par chaque publication.

... le nombre d'insertions ne sera pas ... qu'on les arrête, aux ... envoyées.

... les abonnements à l'année pour les ... à des prix raisonnables ... doivent être ... directement à ...

... ne seront pas régulièrement ... l'éditeur.

... le droit de ... de suspendre un abonnement.

Naviguant sur le Lac.

Le bateau à vapeur COR-SAIR, ayant quelques légères ... à faire, sera remplacé ... dans ses voyages réguliers de ... à Covington par le bateau à vapeur ...
E. T. T...

Le bateau à vapeur DELTA, ... chargé de porter la malle ... à Madisonville, se trouve obligé de changer ses jours de départ qui seront comme suit:
... à 9 heures du matin;
... et vendredi, et retournera les ... touchant à Mandeville en allant ...
... à 5 heures du soir pour Mandeville ... dimanche à 9 heures du matin ... Madisonville, et reviendra ...
25 sept

POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE.—Le bateau à vapeur DELTA, capitaine Sheridan, partira régulièrement ... Pontchartrain, tous les dimanche à 9 ... du matin, pour Mandeville et Madisonville ... Madisonville tous les lundi à 4 heures ... part pour Mandeville à 5 heures, et arrivera ... Pontchartrain à 7 heures 30 minutes du ... un char prêt à prendre les passagers. ... jeudi, le Delta partira du lac Pontchartrain ... heures précises du matin pour Mandeville ... Madisonville, et repartira de Madisonville, ... Mandeville, tous les mercredi et vendredi ... matin.

Le Delta partira du lac Pontchartrain ... heures du soir pour Mandeville et Madisonville ... partira de suite pour la Nlle-Orléans ... le dimanche à l'heure accoutumée, ... passage, les samedi et dimanche, sera ... les autres jours ... à l'ex... propriétaires de Mandeville qui ne paie...

... sont priés de se rendre par le char ... matin.

... seront aux heures fixées, l'on ...
16 juillet

... naviguant sur le fleuve.

POUR LA FOURCHE.—Le bateau-à-vapeur REVENUE, entièrement réparé à neuf avec de bons emménagements ... les voyages comme packet ... à 10 heures A. M. et ... les Mercredis. Les propriétaires ... commodité des passagers ... passage au capitaine à bord ou ...
J. MATERRE, no. 10, rue St. Louis.

PAQUEBOT DE BATON ROUGE ... capitaine J. ... Baton-Rouge ... St-Charles, St-Jean ... Ascension, Iberville et ... Nouvelle-Orléans régulièrement tous ... Baton-Rouge tous ...

... peut ... compter sur le ... passage, s'adresser ...

... dans le Bayou La... ... fret ... pour les habitants ... ne sera ... capitaine ...
26 nov

... des Beaux Arts ... de l'Académie royale ... l'honneur d'annoncer ... Architecture ... de Stuttgard, où il a travaillé ... travaillé en qualité d'arpenteur et ... New-York et ... Orléans. Pour plus amples informations ... rue du Camp, no. 70.

... viennent de recevoir ... articles ... choisis pour ... de mode ... imprimées ... Mousseline batiste et ... robes et pèlerines Suisses ... de l'Inde, satin de l'Inde en couleurs ... couleurs choisies depuis le no. 15 ... draps superfins anglais, ... lawns dito, toile à ...
G. LANCE & R. GAMBLE,
no. 51, rue de la Douane.

... nouveau.—20 boucauds de sucre de pre... qualité des Attakapas, arrivant par le ba... vis-à-vis la rue Conti, à ven...
GRAY, DURIVE & Co.

... Portions de la 1re qualité, par la ... à vendre par PERKS & HALL.
No. 2, Levée, près de la rue de la Douane

... et de Goshen à vendre par PERKS & HALL.
... Levée, près de la rue de la Douane

... de nouveau raisin sec, en ... vendre par PERKS & HALL.
... Levée, près de la rue de la Douane.

... blé noir—En 1-8, 1-4, et 1-2 barrils ... du Mississippi à vendre par PERKS & HALL.
No. 2, Levée, près de la rue de la Douane

Vins en caisses et bouchons ... débarquement du navire Talma, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: 400 caisses de vin rouge de divers ... 5 balles de bouchons à dame-jeannes; ... sardines à l'huile.
CARRIERE, DARRAN & Co.
no. 11, rue St. Louis.

... seront fournis de bois ... S'adresser à
W. E. & R. MURPHY.
no. 139, ... Bassin.

... le marché mexicain ... complet de rubans, listons, ... noirs, rubans de satin et de ... barils de vin rouge de qualité ... de Champagne, à vendre ...
JULES LE BLANC & Co.
no. 103, rue Royale.

... —165 ballots de fortes cotonnades 3-4 ... en débarquement des navires Mis... à un prix par
ANDREWS & BROTHERS.
no. ..., rue de Chartres.

... garçon de Salle—Un garçon ... s'adresser à
WILLIAM BRYAN,
no. 26, Vieille Levée.

... ANDREWS & BROTHERS, ... Chartres.

... assortiment de sangsues de ... du navire Eraso, du Hâvre ...
A. A. PEYCHAUD.

... en entrepôt ... 200 dito ... du Brick Péri, et à ...
... & Co. 17 nov

... jardinage ... graine de ... Arkansas ... propriétaires ... en général, pourront ...

... T DE VIN ... débarquement ... venant de Bordeaux ... vins de Médoc ... capitaine Lanusse ... qualité supérieure.
F. SEIGNOURET,
no. 144, rue Royale.

... sucre de la nouvelle récolte à vendre par R. BROGIER, 16 nov

---

A LOUER PRESENTEMENT, Le troisième magasin de la maison formant l'encoignure des rues du Camp et Canal. A louer aussi, pour le ... décembre, le magasin formant l'encoignure des rues du Camp et Canal.
S'adresser à M. Prados. 20 oct.

A LOUER.

Pour entrer de suite en jouissance, la maison à quatre étages, rue du camp, n. 66. S'adresser à
WM. G. HEWES & Co.
21 oct. n. 47, rue du Camp.

A LOUER—Pour le ... novembre prochain, la maison, rue ... Chartres près de la Bourse, occupée par M. Blanchard. S'adresser à
(3 oct) B. MARIGNY.

A LOUER—Le haut de la maison, No. 30, rue Toulouse, entre les rues de Chartres et Levée. S'adresser à
7 oct. BRUGIER.

A VENDRE—Plusieurs ... située dans la rue de Chartres. S'adresser ...
11 nov B. MARIGNY.

THOMAS FELLOWS,

COURTIER DE CHANGE;

Rue de Chartres, No. 39.

Achète et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banque sans cours, Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, le tout à des conditions très raisonnables.
9 sept.

BUREAU DE CHANGE DE J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & Co. Rue de Chartres No. 60.

CHECKS à vue, courts vue, et à terme, sur
New-York, Augusta, Ga.
Philadelphie, Savannah do.
Fayetteville, N. C. Macon, do.
Charleston, S. C. Mobile.

Billets de banque du Mississippi, de l'Alabama, et billets sans cours, monnaies en or et en argent, y sont achetés.—Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, à vendre.
9 sept.

Beurre de Goshen—40 barrils de beurre de Goshen en débarquement des navires Arkansas et Mississippi, à vendre par PERKS & HALL.
16 nov No. 2, Levée près de la rue de la Douane

Farine—500 barrils des marques de Boulangers, en débarquement et à vendre par
GRAIN & MIGNON,
14 nov Nouvelle Levée, No. 7

Porc de choix—50 barrils en magasin et à vendre par GRAIN & MIGNON,
14 nov Nouvelle Levée, No. 7.

Toile à Drap de Russie—29 balles de première qualité, reçues par le navire Marathon, de Boston, et à vendre par HARRISON BROWN & Co,
14 nov rue Bienville, No. 47

Farine—1000 barils de farine superfine à vendre en débarquement par G. DORSEY,
13 nov Nouvelle Levée, No. 38.

Whiskey—175 barils whiskey commun, à vendre par G. DORSEY,
13 nov Nouvelle Levée, No. 38.

FARINE.—125 barrils de farine superfine à vendre par G. DORSEY.
11 nov no. 33, Nouvelle Levée.

PORC—Prime et de choix à vendre par
11 nov G. DORSEY, 38, Nouvelle Levée.

Whiskey de Monongahela.—25 barrils de 1828, d'un beau bouquet, à vendre par.
11 nov G. DORSEY, Nouvelle Levée. no. 38

Sain-doux—300 barillets de sain-doux en feuilles à vendre par G. DORSEY
11 nov Nouvelle Levée, no. 38.

Porc fumé.—500 boucauds de côtes et épaules de porc de Cincinnati, à vendre par
11 nov G. DORSEY, no. 38, Nouvelle Levée.

A Vendre—Une négresse créole, âgée de 26 ans, sujet fidèle, un peu cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, complètement garantie, avec ses trois enfants, une fille de 8 ans, et deux garçons de 3 et 2 ans.
20 nov EDWD. GOTTSCHALK, courtier

Avis aux propriétaires de pensions &c.—Des contrats seront faits avec les propriétaires de maisons publiques etc., pour la fourniture de bois de chauffage, charbons, etc. à prix fixes, à l'année, lesquels seront faits raisonnablement par
16 nov W. E. & R. MURPHY, 139, au Bassin.

MAISON D'EDUCATION DE ... SAINT-ANGELO.

CET établissement consacré à l'éducation morale et ... des jeunes demoiselles, ainsi comme ... demi-pensionnaires ou externes ... de s'ouvrir rue de la Douane, no. 90, entre les rues Royale et Bourbon. On peut se procurer dans l'établissement un prospectus dans lequel le ... éducation, la méthode d'enseignement, les conditions et les diverses recommandations requises ...
21 nov.

No. 139, Chantier au Bassin—W. E. & R. Murphy informent leurs amis et le public de la ... qu'ils ont à présent un assortiment complet de tout ce qui peut concerner leur commerce, tel que bois de chêne, de frêne et de pin, charbon de bois, charbon de terre, brique de Pensacole et du Lac, goudron, résine, coquilles etc., qu'ils offrent à vendre.
19 nov

Couvre-pointes et Couvertes de Marseilles—Les soussignés viennent de recevoir et d'ouvrir un assortiment complet des articles ci-dessus, de toutes grandeurs et ... à vendre par ... BROTHERS
19 nov no. 19, rue de Chartres

Chapeaux et Casquettes—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages, 50 caisses de chapeaux de castor noir, dito de soie, 100 dito imitation de castor, 100 dito de poil, 50 dito d'enfants dito, 20 dito chapeaux de laine assortis. Aussi, un grand assortiment de casquettes de loutre et de drap, à vendre à bon marché par JAS. EVANS & Co.
17 nov no. 10, rue de Chartres.

MESSRS. MAYER & CHERRIER fabricants de chapeaux de Paris, ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent d'arriver en cette ville avec un grand assortiment de chapeaux et autres marchandises ... nouveautés pour hommes et pour dames. Rue Royale, no. 180, maison du docteur Labatut.
17 nov—3

Porc ... sorti—Des jambons de devant et des côtes à vendre par PERKS & HALL,
16 nov No. 2, Levée près de la rue de la Douane.

Haricots blancs ou fèves.—40 sacs de beaux haricots blancs (ou fèves) à vendre par
PERKS & HALL,
16 nov No. 2, Levée près de la rue de la Douane

Bœuf.—20 barils de bœuf préparés expressément pour l'usage des familles, par N. Wheeler, de Cincinnati, à vendre par PERKS & HALL,
16 nov No. 2, Levée près de la rue de la Douane.

Cordes d'emballage.—101 glennes de cordes d'emballage à vendre à des termes raisonnables par WILLIAM BRYAN,
16 nov Rue de la vieille Levée, No. 30

Sirop de Limon et de Groseilles.—165 caisses de qualités supérieures reçues par le navire Arkansas, et à vendre par WILLIAM BRYAN,
16 nov Rue de la vieille Levée, No. 30.

Plomb en barres.—60 barrils en magasin et à vendre par
16 nov FORSYTH, GOODWYN & FORDS.

Sain-doux.—500 barrillets et 21 barris de saindoux en feuilles, en magasin et à vendre par
16 nov FORSYTH, GOODWYN & FORDS

Cigares.—80 milliers de cigares de la Havane, "La Rivera", ayant droit au drawback, en magasin et à vendre par
16 nov FORSYTH, GOODWYN & Co.

Aux bateaux-à-vapeur.—Bois de pin et goudron en barrils et barrillets, reçus et à vendre par
W. E. & R. MURPHY,
16 nov no. 139, rue du Bassin.

Lignes Anglaises—300 balles reçues par le navire Ambassador, et à vendre par
LAMBETH & THOMPSON,
14 nov rue du Camp, No. 48.

CHANGEMENT DE DOMICILE.—Forsyth, Goodwyn & Fords ont transporté leur établissement aux nouvelles bâtisses de M. Milligan, rue Poydras, entre les rues des Magasins et Tchoupitoulas, à la troisième porte de la rue des Magasins. 10 nov

CASQUETTES, nouvellement reçu de New-York, un grand assortiment de casquettes de loutre supérieure, aussi casquettes et chapeaux d'enfants, dans le dernier genre, à vendre au magasin de chapeaux de J. EVANS & Co.
nov no. 10, rue de Chartres.

MARCHANDISES SECHES.—Forte toile écrue de 4-4 convenable au marché Mexicain; linseys et kerseys; mousselines de goût à raies; ... contrepointes de Marseilles de divers dessins et dimensions, à vendre par
ANDREWS & FRERES.
nov no. 19, rue de Chartres.

GOUDRON.—710 barrils de goudron en bon état reçus et à vendre par W. E. & R. MURPHY.
4 nov—15 no. 139, au Bassin.

BANQUE COMMERCIALE de la Nouvelle-Orléans.—AVIS.—Cette institution achète des traites sur le Nord et sur l'Ouest JOSEPH SAUL.
21 oct. Caissier.

PENSION BOURGEOISE.—Rue Royale, no. 76, près de la Banque de la Louisiane. Madame Howell a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'elle vient d'établir et de meubler dans le meilleur genre, une superbe maison dans la rue Royale, où elle est prête à recevoir des familles respectables et des particuliers distingués. La position de cette maison est au centre des banques, des maisons de commerce et des établissements publics.

Les personnes qui ne voudraient s'abonner que pour la table seront aussi admises. ... oct

CHAMPAGNE.—50 paniers vin de Champagne, qualité supérieure, de la marque du croissant, en débarquement et à vendre par
WILLIAM G. HEWES & Co.
23 oct no. 45, rue du Camp.

EN débarquement du brick Swan, et du navire Georgian:
10 caisses demi bas de laine, d'Allemagne;
5 do. bas de laine d'Allemagne;
5 do. demi bas, fins, dits Lambwool;
2 do. toile cirée, sur coton;
3 do. cotonnade assortie;
1 balle ... ;
6 caisses chemises ... ;
10 do. coton blanc du pays, de 3-4 ...;
20 balles ...
Un assortiment général de linge fait à vendre par
VEUVE KOKERNOT & Fils,
24 août encoignure St. Louis et Levée

5 Piastres de récompense.—Cheval égaré.—La susdite récompense sera payée à celui qui donnera des renseignements qui pourront faire retrouver un cheval de taille moyenne, à grosse tête, ayant à la ... droite une écorchure produite par un clou. Ce cheval est très doux et a jadis traîné un dray. La susdite récompense et tous les frais raisonnables seront payés à celui qui ramènera le dit cheval à
F. TOULOUSE,
20 nov—4 no. 441, rue des Magasins.

Avis de Commerce.

Lataste & Brulatour offrent à vendre en débarquement du Talma, venant de Bordeaux:
100 caisses vin rouge Médoc (Lafitte)
32 ... fruits assortis à l'eau-de-vie.
16 ... confitures diverses.
... pâte d'abricots.
... liqueurs surfines.
... Persicot.
En magasin d'importations par les derniers arrivages:
... caisses vin blanc Sauterne, Barsac et Graves.
... vin rouge ordinaire.
... caisses vins vieux, 1er. crus.
80 tierçons vin blanc Sauterne et Grave.
140 barriques vin rouge de diverses qualités.
Liqueurs surfines, eau-de-vie de Cognac, et de Bordeaux.
(18 nov) no. 137, rue Royale.

A Vendre par Lataste & Brulatour, en débarquement, venant de Bordeaux.
... vin rouge de 1830.
27 demi-barriques vin blanc.
21 demi-barriques vinaigre.
4 pipes eau-de-vie de Cognac très vieux.
... caisses fruits à l'eau-de-vie.
30 caisses vins fins no. 137, rue Royale. 18 nov

Lataste & Brulatour offrent à vendre en débarquement du Talma, venant de Bordeaux.
2 balles indiennes dernier goût.
3 caisses contenant stopilas, créas à la morlaix et platilles.
1 balle toile de Flandre.
1 balle services damassés.
1 caisse contenant 500 pièces fayeurs assorties.
1 balle toile de Russie.
18 nov no. 137 rue Royale.

Dissolution de société.—La société qui a existé jusqu'à présent sous la raison J. B. Colla & Co. a été dissoute le 20 octobre, par consentement mutuel. La société Bell & Colla est autorisée à liquider les comptes de cette société.
J. B. COLLA.
P. GODET.

J. G. Bell et J. B. Colla continueront le commerce de groceries, sous la raison Bell & Colla, rue de la Commune, no. 35. Ils sollicitent le patronage du public.
J. G. BELL,
18 nov J. B. COLLA.

FROST & Co.—No. ..., rue de la Douane, ... fait un voyage au nord et pris des arrangements avec les fabricans, il continuera de recevoir, pour alimenter constamment le fonds de marchandises actuellement en magasin, des assortiments complets de

Bottes, Souliers et Brodequins

propres au commerce de l'intérieur et à l'usage des habitations, consistant en bottes en veau, chèvre, maroquin, veau-marin, cuir de vaches épais, chevrettes et cousues, souliers et brodequins noirs et roussets en veau, chèvre, veau-marin et maroquin, chevrettes et cousus, escarpins de bal et à talons, un assortiment complet de souliers en chèvre, maroquin, veau-marin et prunelle pour hommes, femmes et enfans.

Chapeaux et Casquettes.

Chapeaux à la mode pour hommes à la mode et à grands rebords, en castor, en loutre, en rat musqué, à bas prix, noirs et blancs, chapeaux de laine blancs et noirs, chapeaux de feuilles de palmiste fins et ordinaires, casquettes pour hommes et garçons en veau-marin et en fourrure.

Habillements.

Redingottes et pantalons de satinet, cotonnades à raies, bleues, toiles, rayés à la mode croisés, toiles blanches et écrues, chemises et caleçons en coton blanc, en croisé bleu, en tonc, en croisé à raies, et couleurs à la mode, en coton fin, à col et devant de toile et en flanelle rouge et blanches; bas de coton et de laine, mouchoirs, toiles à drap de Russie et ... cotonnades du pays etc.; savon, blancs-de-baleine et chandelles de suif, thé, café, tabac, clous de fer de Boston, balances et romaines patentées, cirage en ..., encre à écrire, livres d'école, papier à lettres et à écrire.

Les marchands de la campagne et les habitans sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises. 19 nov

Au public.—Le soussigné offre à vendre l'établissement bien connu sous le nom de Café de Tontine, dernièrement tenu par Messrs. Brooks & Curtis. Ceux qui désirent avoir une belle situation pour des affaires de ce genre, sont requis de venir examiner eux-mêmes, immédiatement. On fera connaître les conditions en s'adressant à
17 nov CHRISTIAN LEUBSHER

REÇU par le navire Talma, de Bordeaux et à vendre par le soussigné: 200 caisses fruits à l'eau-de-vie: 1000 paniers d'anisette; 600 caisses de vin claret des récoltes 1825, 26 et 29; ... fraîches en caisses: fromages et saucissons etc.
13 nov L. G. SASSINOT.

Madame Lefebre vient de recevoir par les derniers arrivages un assortiment de modes et nouveautés, consistant en partie de

Mérinos,	Ombrelles écossaises,
Indiennes,	Parapluies,
Dito satin,	Cravattes,
Dito cachemire,	Broderies,
Ecossaises,	Shâles,
Dito petits desseins,	Cachemire,
Soieries,	Thibet,
Ecossaises, glacées,	Satin imprimés,
Brochées et unies,	Dito brodés,
Grande et petite largeur.	Dito brochés,
Mousselines,	Cachemire écossaise,
Cachemire de Lyon,	Bas de soie,
Batistes,	Manteaux,
Souliers,	Chapeaux,
Bonnets, &c. &c.	

16 nov

Café—3... sacs de café de la Havane fin vert et de la dernière récolte, en débarquement et à vendre par
C. W. ... ORSLEY, no. 10, rue Gravier.

Sucre de la Havane—60 caisses de sucre brun et 56 caisses de sucre blanc de la Havane, à vendre par C. W. ... RSLEY,
12 nov no. 10, rue Gravier.

Sacs de plâtre—8000 grands et petits sacs en débarquement du navire ... et à vendre par
12 nov J. THAYER & Co.

Augembre conti—30 caisses en débarquement et à vendre par (12 nov) J. THAYER & Co.

EN débarquement du Dublin Packet, et du Bolivar, à vendre par le soussigné, 500 dame-jeannes; 200 caisses des meilleures liqueurs françaises assorties, cerises à l'eau-de-vie; 400 boites de sardines à l'huile; 500 fromages; 25 boites de liqueur d'absinthe; 25 boites saucissons. (12 nov) L. G. SASSINOT.

Beurre de Goshen—25 barrils beurre de Goshen, en débarquement du navire Mississippi, à vendre par LEGENDRE & SAMORY,
12 nov no. 47, rue Toulouse.

... rondes à dessus de marbre, reçues et à vendre par CHARLES H. GRANT & Co.
4 nov rue de Chartres, No. 46.

CHAISES.—Les soussignés ont reçu en addition à leur assortiment habituel, une grande quantité de chaises d'acajou, d'érable, et d'autres ... de mode.
CHARLES H. GRANT & Co.,
4 nov rue de Chartres, No. 46.

J. THAYER & Co. rue des Magasins, no. 39, ont reçu et offrent à vendre, 28 demi-pipes vin ... rouge et coloré; 5 quarts dito; 35 huitièmes de barriques; 55 quarts vin de Madère de Marseilles; 60 dito de Porto; 100 paniers vin de Champagne; 150 boites de thé impérial de 12 & 13 lbs; 300 dito Young Hyson de 13 lbs; 70 demi-caisses dito; 100 caisses et demi-caisses de Souchong et ... ; 200 lbs blanc de baleine; 100 barrillets de clous de Boston; 300 ballots de toile à draps et ... chemises; 20 balles d'osnaburgs; 130 sacs vieux café de Java; 50 barrils de cranberries ...; 5000 sacs. 4 nov

DISSOLUTION DE SOCIETE.—L'association pour la pratique des lois qui a existé entre les soussignés a été dissoute par un consentement mutuel. S. W. Downs étant sur le point de quitter la paroisse; les affaires qui ne sont pas terminées, et tous les papiers et documents du bureau restent au pouvoir de J. N. T. Richardson, qui continuera à exercer, et qui s'occupera de terminer toutes les affaires pendantes de la ci-devant société.
S. W. DOWNS.
J. N. T. RICHARDSON.

J. N. T. RICHARDSON, jurisconsulte et avocat, offre respectueusement au public les services de sa profession dans les cours d'Est et Ouest Féliciana, l'Est Bâton-Rouge et la Pointe-Coupée.—Il s'occupera avec ... ponctualité des affaires qui lui seront confiées.
Son cabinet est à St-Francisville, Louisiane. 20 oct. 6m

AVIS DE SOCIETE.—La société qui a existé jusqu'à présent dans la ville de New-York, sous la raison de J. D. Beers & Co., et à Charleston (Caroline du Sud), Savannah et Augusta (Georgie), sous la raison de J. D. Beers, I. R. St. John & Co., sera continuée par les soussignés, à dater du 16 novembre prochain, pour leur propre compte et bénéfice, sous la raison de I. R. St. John & Co.

M. Joseph D. Beers étant sur le point de se retirer des affaires, la raison sera continuée pour le moment pour la liquidation des comptes de la dite société, laquelle sera faite par les personnes qui en ayant ci-devant la charge.
I. R. St. JOHN.
New-York, 3 octobre 1835. D. W. St. JOHN.
16 nov—1m

LES affaires qui ont été faites par le passé, à la Nouvelle-Orléans, sous la raison de J. D. Beers & Co., seront continuées par les soussignés, à dater du 15 novembre prochain, pour leur propre compte et bénéfice, sous la raison de I. R. St. John, Gregory & Co. La raison actuelle sera continuée pour le moment pour la liquidation de ladite société.
New-York, 24 octobre 1835. I. R. St. JOHN.
16 nov—1m. E. W. GREGORY.

CINQUANTE piastres de récompense.—Un espagnol d'un teint fort brun, disant s'appeler Manuel Vaguero, qui depuis 2 mois occupait une partie de la maison que j'habite, et était employé comme ouvrier barbier chez M. Crocker, est entré dans ma chambre à coucher, dans la nuit du 20 de ce mois, tandis que je dormais, m'a volé une montre en or patent lever, et une chaîne de sûreté également en or, lesquels me coûtaient $300. Le fabricant de la montre est R. Roskell, je ne me souviens pas du No. Le cadran est d'or ... plaid sur le couvert de derrière est gravé en lettres fines le nom M. B. Eanes.

Il a en outre enlevé de mon tiroir, trente à quarante piastres, et une boîte de beaux rasoirs et d'autre quelques ... dehors; une brosse à tête, et divers articles de peu d'importance. Cet homme ... faubourg d'en bas, ayant quelques ... cette partie de la ville. Il était vêtu d'une ... d'un pantalon bleu. Il est maigre, ... des yeux qui annoncent son caractère ... l'espagnol il parle le français. ... Je donnerai cinquante piastres de récompense pour l'arrestation du voleur et la ... de la montre et de la chaîne, ou vingt-cinq piastres pour la restitution de la montre et la chaîne ... homme.
... M. B. EANES, Rue du Camp, No. 8.

PENSION BOURGEOISE.—Rue de la Vieille Levée, no. 73.—Mesdames Bigot & Griffon, demeurant à l'ancienne maison de M. Forêt, sur la Levée, entre St. Louis et Toulouse, ont l'honneur de prévenir le public qu'ayant un logement très vaste et fort agréable, elles peuvent recevoir un certain nombre de familles respectables et des particuliers.

Les personnes qui ne désireraient s'abonner que pour la table seulement, seront aussi admises. 12 nov

A VENDRE—Actions de la Compagnie du Rail Road de Nashville.
18 oct. Edw. GOTTSCHALK, courtier.

Actions de la Presse à Coton d'en Bas à vendre par THOS. PELLOWS,
14 nov rue de Chartres, No. 39.

A Vendre—Des actions de la Presse à Coton d'en Bas. EDWD. GOTTSCHALK,
12 nov courtier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE.—Cette banque tire sur l'Angleterre et achette sur l'Angleterre et la France. A. MILTENBERGER,
11 nov caissier.

ACTIONS—De la Banque de Carrolton, et de la Banque des Citoyens, à vendre par
EDW. GOTTSCHALK.

A VENDRE.—Des actions du chemin de fer de Nashville; dito de la Banque de Clinton.
EDWD. GOTTSCHALK,
nov courtier.

ACTIONS de la Compagnie d'Assurances des Négocians, à vendre par
T. NICOLET & Co.
23 oct no. 26, rue Bienville.

LETTRES de change sur Paris, à vendre par la Banque de l'Etat de la Louisiane. 9 nov

LETTRES DE CHANGE—De 1000 liv. sterl. payables à Londres, à vendre par
LAMBETH & THOMPSON,
5 nov rue du Camp No. 48.

TRAITES sur Paris à vendre par
2 nov M. S. CUCULLU LAPEYRE & Co

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par JULES LE BLANC & Co.

TRAITES sur Paris et New-York, à vendre par
28 oct T. NICOLET & Co, 26, rue Bienville

TRAITES sur New York et sur Paris, à vendre par TH. NICOLET & Co.
28 oct no. 26, rue Bienville

100 Paniers vin de Champagne, en débarquement, 2 demi-pipes et 7 feuilles vin de Sherry, à vendre par JULES LE BLANC & Co.
21 nov no. 103, rue Royale.

Jambons—3 tierçons de jambons enveloppés en canevas, à vendre par PERKS & HALL.
21 nov no. 2, Levée le devant.

SEL de Liverpool, fin et gros, en débarquement et à vendre par CARRIERE, DARRAN & Co.
22 oct no. 11, rue St. Louis.

Esclaves en Marronage.

$50 DE RECOMPENSE,

Seront payées pour l'arrestation du petit griffe nommé HENRY, âgé de 16 ans, très ... très-intelligent, appartenant au colonel Watkins de l'Alabama. Ce garçon n'est que depuis 15 jours à la N.-Orléans, et il est parti, sans doute, de se rendre par le chemin de fer de Pontchartrain à la Mobile d'où il est récemment arrivé. Il avait à son départ un vêtement très propre, composé d'une redingote de drap gris, pantalons de bombazine grise, souliers et chapeau neufs. La susdite récompense de $50 sera payée, si cet esclave est arrêté hors des limites de l'Etat, et $25 s'il est arrêté dans la juridiction de la Louisiane.

N. B. Le Mobile Daily Advertiser voudra bien publier ce qui précède pendant deux semaines et envoyer le compte au bureau du Bulletin. JOHN McBACH,
11 nov Agent du Z. F. WATKINS.

DIX PIASTRES de récompense.—Parti marron de chez le soussigné, le 8 du courant, la mulâtresse nommée Jane ou Jenny, âgée d'environ 28 ans, et ses enfants; elle est d'une taille ordinaire, louche un peu, et est un peu ca... gneuse; lorsqu'elle est partie elle avait une robe de ... jonade et des souliers. La récompense susdite sera payée à celui qui la ramènera au soussigné, rue Bourbon, no. 46, ou qui la déposera à la geole de cette ville.
A. R. MIRANDA,
19 nov no. 46, rue Bourbon.

Détenue à la geole de la Paroisse Jefferson, la négresse nommée Toronne, se disant appartenir à ... Cuard, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de la réclamer en se conformant à la loi. JACQUES CHARBONNET,
12 nov shérif de la Paroisse Jefferson.

QUINZE PIASTRES de récompense.—Parti marron de l'habitation de Andry Boudousquié, le nègre Fortune, âgé d'à peu près 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, teint noir, point de barbe, il chancelle un peu en marchant, il lui manque une phalange du pouce de l'une des mains, il a le lettre B sur la poitrine au bas du sein.

Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur, sont prévenus de ne pas donner asile au dit nègre, sous peine d'être poursuivis rigoureusement. S'adresser à
GALLWAY & BOUDOUSQUIE,
11 nov—6 no. 31, rue de la Commune

QUINZE PIASTRES de récompense.—Partie marronne de chez le soussigné, la négresse Victorine, âgée de 23 ans, parlant l'anglais et le français, taille ordinaire. Les capitaines d'embarcations de tous genres sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.

La susdite Récompense sera donnée à celui qui la ramènera à la geole. LUCE DELONET,
21 oct—15,3ps 360, rue Bourgogne

Détenus à la geole de la paroisse Jefferson, un petit nègre qui dit se nommer Henry, et appartenir au docteur Kerr de la Nelle-Orléans, arrêté dans la rue du Canal. Un négre nommé Trenton, ... Une négresse nommée Ann, appartenant à M. ... ans, appartenant à M. Livaudais. Les propriétaires sont prévenus d'avoir à les réclamer conformément à la loi.

La négresse marronne nommée Rachelle, appartenir à M. Jean Pierre Félois, de la Nouvelle-Orléans, la dite négresse a été trouvée par un nommé Marianne Sapatos, habitant de Barataria, dans les profondeurs du bayou des Carpes, environ dix lieues du fleuve.
11 oct J. CHARBONNET, shérif.

VINGT PIASTRES de récompense.—Parti marron de chez le soussigné, dans le courant du mois de septembre dernier, le nègre créole Jean Louis, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds. Il est bien connu à la halle comme vendeur de légumes, et dans la ... et ... comme ayant appartenu à M. Dusson. Il se fait passer pour libre. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera à la geole.

Les capitaines de navires et autres embarcations sont priés de ne pas lui donner asile sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
ARTHUR FORTIER.
10 oct 3p ROBERT BOUDOUSQUIE.

Avis de Banques et de Comp.

BANQUE DE CARROLLTON—AVIS—Un intérêt à raison de quatre pour cent sera alloué ... pour 30 ... à raison de ... déposé ... lorsque ... déclareront que ... Par ordre de la Direction.
7 nov JOHN NICHOLSON, Caissier.

BANCO DE CAROLTON.—Aviso. Se ... el ... interes de ... por ciento por todos los fondos que se depositasen por el termino de 30 dias, ... por ciento al ... por los que se ... y con la ... que tienen la intencion de ... los del modo indicado.
7 nov—30 (Firmado) JOHN NICHOLSON, Cajero.

MANUFACTURE d'huile de graines de coton de la Louisiane, et COMPAGNIE D'ASSURANCES, incorporée le ... avril 1835.—Capital $500,000.

Directeurs.
Charles Briggs, président.
Thomas Barrett,
James H. Caldwell,
J. A. Barelli,
J. E. Hyde,
H. W. Palfrey.
JAMES RAMAGE, inspecteur.
RICHARD CLAGUE, secrétaire.

La compagnie étant actuellement organisée conformément à sa charte, est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de fleuve, à leur bureau situé rue Royale, dans les bâtisses de granit de Musson.
4 nov R. CLAGUE, secrétaire.

$3,000 DE RECOMPENSE.

UNE récompense de trois mille piastres, ainsi que tous les frais raisonnables seront payés par la Banque de l'Union de la Louisiane, pour l'arrestation et l'emprisonnement à la geôle de la Nouvelle-Orléans, de DUDLEY W. BABCOOK, ex-caissier de la branche de cette banque à Clinton, et qui a pris la fuite avec des fonds de cette institution montant à environ $10,000.

BABCOCK, natif de Rhode Island, est d'une taille d'environ 5 pieds 8 pouces, d'une apparence et d'une complexion faible et maladive. Il a les cheveux noirs, de grands yeux noirs, le front élevé et le nez très proéminent.
J. B. PERRAULT,
Caissier de la Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1835. 2 nov

LES créanciers de Dame Veuve Baptiste St Amand et de Sieur Baptiste St. Amand sont invités à faire connaître, avant le 25 de ce mois, à Jules Mossy, notaire public, en son étude, rue Royale No. 72, le montant et la nature de leurs réclamations. Les créanciers par billets ou par comptes, sont priés de les remettre au notaire pour être par lui paraphés ne varietur; ceux qui y manqueront seront privés du bénéfice d'un concordat qui a été passé ce jour'hui en leur faveur. 18 nov—7

AVIS AU PUBLIC.—Ayant appris qu'on avait fait courir le bruit (dans l'intention sans doute de nous faire tort) que notre maison de commerce favorisait la cause des abolitionistes, nous déclarons hautement par ces présentes que c'est une calomnie atroce inventée contre nous—et nous affirmons solennellement que tous les associés de notre maison sont ... en principe aux vues des abolitionistes et qu'ils sont convaincus que tout examen de question d'esclavage et toute interférence avec ... sont à la fois inexpédiens et injustes, et ne peuvent produire que les plus funestes résultats.
BAILEY, KEELER & REMSEN,
No. 125 Exchange place, et No. 5 Pearl street, New-York, 15 août 1835 8 sept—3

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, en débarquement du navire Calhoun:
100 paniers anisette; 40 caisses cerises de Guelland; 12 caisses curaçao de Hollande; 50 caisses fruits à l'eau-de-vie; 100 caisses liqueurs superfines, aussi un grand assortiment de bonbonnières et cornets très riches. D'importation antérieure: 25 caisses chocolat de la Havane, assorties, quelques barrils pâte et gelée de goyave; 50 caisses vermicelle, rue de la Vieille Levée no. 21. A. LACOUTURE. 20 nov

DEMANDE D'EMPLOI.—Une personne connaissant parfaitement les langues anglaise et française, la tenue des livres, ainsi que les affaires de commerce, désirerait se placer dans une maison de commerce. Les meilleures recommandations seront données. S'adresser au bureau de cette feuille. 19 oct—10

Sucre—400 caisses sucre blanc de la Havane, 100 dito brun, en magasin et à vendre par LEGENDRE & SAMORY,
18 nov no. 47, rue Toulouse.

Reçu par le navire Salem, du Hâvre, et à vendre: ... livres saucissons de Lyon, 50 fromages gruyère; 4 balles graines d'anis ... 500 livres racine gentiane; 200 onces sulphate de quinine
14 nov L. G. SASSINOT, rue St. Louis, no. 90.

AVIS PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION de feu James Madison Zacharie.—Vente par le Register des testaments.—Mardi, 8 Décembre 1835, à midi, à la Bourse encoignure des rues St.-Louis et Chartres, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de feu James Madison Zacharie, les propriétés et esclaves de ladite succession, consistant en:

No. 1 Cinq Magasins en briques à quatre étages formant l'encoignure de la Vieille-Levée, rues Bienville et Clinton, construits sur les lots Nos. 14, 15, et 16, comme désigné dans le plan tiré par Joseph Pilié voyer de la ville, en date du 31 décembre 1833, et déposé au bureau de monsieur Wm. Christy notaire public.

No. 2 Une bâtisse neuve à deux étages avec grenier récemment achevée, située rue de l'Esplanade du côté de la ville entre les rues Bourgogne et Remparts bâtie sur un lot de 31 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Esplanade sur 106 pieds plus ou moins de profondeur, la maison se trouve entièrement achevée, avec une cuisine à deux étages en briques, case à laver, puit, et étant la troisième maison en partant du coin de la rue Bourgogne.

No 3 Cette belle rangée de six maisons neuves à trois étages situées au coin des rues Remparts et Canal, ayant chacune 21 pieds 4 pouces de façade sur les Remparts et 52 pieds 2 pouces de profondeur avec privilège d'un corridor, de trois pieds de large pris sur les 52 pieds donnant sur le derrière, chaque propriété sera vendue séparément.

Quatorze excellens et bons esclaves, tous acclimatés, savoir:

Samuel	âgé de	28	ans,	bon maçon
Louis	"	19	"	"
William	"	17	"	"
Charles	"	15	"	"
Michalas	"	22	"	manœuvre.
James	"	25	"	"
Tom	"	23	"	"
Bem	"	25	"	"
Edward ou Ned	"	23	"	"
Peter	"	18	"	"
Bet	"	16	"	"
John	"	14	"	"
Joe	"	15	"	"
George	"	25	"	"

Tous bons sujets, ayant été choisis par le défunt pour son propre usage, à l'exception de John âgé de 14 ans qui a été en marronage plusieurs fois.

Conditions: Pour les maisons et lots, un cinquième comptant, un cinquième à six, un cinquième à douze, un cinquième à dix-huit, un cinquième à vingt-quatre mois de crédit avec six pour cents d'intérêt du jour de la vente et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les esclaves seront vendus à six et 12 mois de crédit pour des billets endossés à satisfaction, portant hypothèque.

Les actes de vente seront passés par-devant H. B. Cenas, not. pub.
4 nov W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

SUCCESSION de feu Louise Eugénie Lefevre, f. c. l.—Vente par le Register des testamens—Jeudi, le troisième jour de Décembre 1835, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'opérer un partage, j'exposerai en vente publique, à l'encan pour compte de la succession de feue Louise Eugénie Lefevre f. c. l. les esclaves ci-après décrits:

1o. Eléonor mulâtresse âgée d'environ 40 ans, un peu blanchisseuse et cuisinière, bon sujet, avec ses six enfants, Henri âgé de 10 ans, présumé être attaqué de la poitrine, Henriette âgée de 8 ans Justine âgée de 7 ans, Paul âgé de 6 ans, François âgé de 5 ans et Silvanie âgée de 3 ans.

2o Fanny négresse âgée d'environ 26 ans, domestique de maison, et un peu blanchisseuse, avec son fils nommé Jean, mulâtre âgé d'environ 6 ans

3o. Victor, mulâtre âgé d'environ 35 ans, manœuvre, bon sujet.

4o. Saint-Louis, nègre âgé d'environ 27 ans, manœuvre, adonné à la boisson.

Conditions de la vente: Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

N. B. Les actes de vente seront passés par-devant Félix Grima not. pub., aux frais des acquéreurs.

SUCCESSION de feu Françoise Juffier décédée femme Pierre Rousseau—Vente par le register des testamens—Mercredi vingt cinquième jour de novembre 1835, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, (le dit ordre rendu à l'effet d'opérer un partage et liquidation de la communauté qui a existé entre Françoise Juffier, décédée et Pierre Rousseau), j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de la dite Françoise Juffier, décédée femme Pierre Rousseau, à l'effet ci-dessus mentionné.

L'esclave et propriété foncière ci-après décrits.

1o. Louise alias Marie Louise, négresse, âgée d'environ 42 ans, un peu cuisinière et blanchisseuse.

2o. Un lot de terre situé en cette ville, faubourg Tremé, faisant partie du lot désigné sous le no. 19, dans l'acte no. 50, d'après un plan déposé au greffe de Michel de Armas, notaire public, mesurant mesure française, 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété du sieur A. Cousin, de l'autre par celle du sieur Emile Sainte, ensemble la maison située au fond du terrain, bâtie entre poteaux, divisée en 2 appartements et 2 cabinets, et autres améliorations.

Conditions de la vente: moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. W. F. C. DUPLESSIS,
21 oct register des testaments.

Le même jour, à la maison sus-décrite, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu à l'encan, le mobilier dépendant de ladite communauté. Conditions: comptant.

Succession de Pierre alias Mayorquin.—Vente par le Register des Testamens—Jeudi, 24 décembre 1835, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 19 novembre 1835, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de feu Charles Pierre alias Mayorquin, h. c. l. les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o. Trois lots de terre situés à Mandeville dans la paroisse St. Tammany, le premier désigné par le No. 11, de l'îlet No. 2, ayant soixante pieds de face à la rue ou Cours Marigny, sur cent quatre-vingt-dix pieds de profondeur, et le 2d. et le 3e. désignés sous les Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 53, ayant dans leur ensemble cinq cents pieds de face à la rue Villeré sur deux cent trente ... et demi aussi de face à chacune des rues Lamarque et Cours Marigny, le tout mesure française, et conformément au plan dressé le 14 janvier 1834, par ... arpenteur général, et déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire public en cette ville.

Conditions: Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 ... mois en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

2o. La propriété ci-après décrite que le dit défunt possédait par indivis avec Jean Jacques Montfort à ... son compte à la vente du tout, savoir.

Un lot de terre situé à Lewisburg sur le bord du lac Pontchartrain dans la paroisse de St. Tammany, désigné par le No. vingt et un, sur le plan de la dite ville de Lewisburg, dressé par Bourgerol, député arpenteur des Etats-Unis, sous la date du 14 mars 1834 et déposé en l'étude de Wm. Christy, notaire, le dit lot mesure un demi arpent de face à l'avenue du lac et traverse jusqu'à l'avenue copal qui ... demi arpent de face; borné d'une des encoignures des Avenues du Lac et Hickory, et il a sur cette dernière avenue sept arpens et cent sept pieds de Lac; le tout conformément au dit plan.

Conditions—La somme de $76 66 2/3 comptant, et la balance en deux termes égaux, payables le 21 mars 1836 et le 22 mars 1837. W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testaments.

N. B. Les actes de vente seront passé pardevant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 nov.

SUCCESSION de feu MONTREUIL, alias Dédé, h. c. l.—Vente par le register des testamens.—Lundi, 21 décembre 1835, à midi, à la bourse, encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans en date du 19 novembre 1835, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de feu François Montreuil, alias Louis Dédé, h. c. l., la propriété foncière, savoir:

Un lot de terre mesurant (au pied français) soixante pieds de face à la rue Champs-Elysées, sur soixante pieds de profondeur et face à la rue d'Amour, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison neuve en briques, de deux appartemens, deux cabinets séparés par une galerie, une forge bâtie en brique et une vieille cuisine en bois.

Conditions: un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. W. F. C. DUPLESSIS,
Register des testamens.

L'acte de vente sera passé pardevant Gustave Legardeur, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 23 n.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Woodbury—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice testamentaire de feu Edw. Woodbury, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et la dite exécutrice testamentaire déchargée de ses fonctions et de toute responsabilité.—Par ordre de la Cour.
17 nov W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Tests.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Nancivet f. d. c. l.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Etienne Cassard exécuteur testamentaire de Pierre Fourcand, exécuteur du testament de feu Louise Nancivet, f. d. c. l., ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et la succession et les héritiers du dit Fourcand, déchargé de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS,
... Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de Veuve Guesno.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Manuel Simon Cucullu, exécuteur testamentaire de feu Félicité Loubié, décédée, ... Pierre Guesno, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et le dit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la cour
24 nov W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests

Marchandises ayant droit au drawback.—En débarquement du navire Elizabeth venant du Hâvre, 2 caisses de ... assortis, choisis expressément pour le marché mexicain, à vendre par
GARDINER & WATSON.
10 nov no. 13, rue de Chartres,

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION de feu Zacharie.—Vente par le register des testaments.—Vendredi 25ème jour de novembre 1835, à 10 heures du matin, encoignure des rues du Canal et Bourgogne, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu James Madison Zacharie, le mobilier dépendant de sa succession.

Conditions: Le mobilier sera vendu en un seul lot pour du comptant. W. F. C. DUPLESSIS,
14 nov régistér des testaments.

SUCCESSION de feu BURBANKS—Vente par le régister des testamens.—Vendredi dixhuitième jour de décembre 1835, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St.-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de feu George Burbanks, la propriété foncière, savoir:

Un lot de terre situé rue du Bassin, entre les rues du Canal et de la Douane, mesurant environ 47 pieds de face à la rue du Bassin, sur une profondeur de 120 pieds jusqu'à la rue Franklin, sur laquelle rue le dit lot de terre mesure environ 47 pieds de face, ensemble la maison, et autres améliorations.

Conditions: Un quart comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

N. B.—L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs.
17 nov

SUCCESSION de feu MACARTY—Vente par le régister des testaments—Lundi quatorzième jour de décembre 1835, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente à l'encan, pour compte de la succession de feu Jean alias Jean-Baptiste Barthélemy Macarty, h. de c. l., les esclaves ci-après décrits, savoir:

1o. Honoré, nègre créole de la Guadeloupe, âgé de 30 ans, bon sujet.

2o. Jacques, nègre âgé de 15 ans, bon sujet.

Conditions de la vente: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

N. B.—Les actes de vente seront passés pardevant Félix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11 nov

SUCCESSION de feu DELATTE ou DELATTRE.—Vente par le régister des testaments—Vendredi onzième jour de décembre 1835, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente à l'encan, pour compte de la succession de feue Marie Elizabeth Delatte ou Delattre, les esclaves et propriétés foncières, savoir:

1o. Un certain demi lot de terre situé en cette ville, rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines, ayant (mesure française) 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Royale, sur 120 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations.

2o. Un demi lot de terre situé rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines, ayant (mesure française) 30 pieds 6 pouces, plus ou moins, de face à la rue Royale, sur 120 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et les améliorations.

3o. Une négresse nommée Joséphine, âgée d'environ 43 ans, boiteuse et sujette aux douleurs aux jambes.

4o. Une négresse nommée Mary, âgée d'environ 22 ans, et son enfant.

5o. Une négresse nommée Vénus, âgée d'environ 29 ans, et son enfant Sélinie, âgée d'environ 7 ans.

6o. Une négresse nommée Irma, âgée d'environ 10 ans, enfant de Vénus.

Conditions: les propriétés foncières à un crédit de 6, 12 et 18 mois, et les esclaves à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

N. B.—Les actes de vente seront passés pardevant Jules Mossy, not. pub aux frais des acquéreurs. 11 nov

SUCCESSION DE VEUVE VOISIN.—Vente par le Register des Testaments.— Lundi, quatorzième jour de Décembre 1835, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu dame Céleste Lesassier, veuve Pierre Voisin, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre de forme irrégulière situé au faubourg Ste.-Marie, dans la rue Foucher, ayant, mesure française quarante sept pieds huit pouces de face à la dite rue Foucher, cent pieds de profondeur d'un côté à gauche, par une ligne droite, cent quatorze pieds aussi de profondeur de l'autre côté à droite, sur une ligne courant obliquement dans la profondeur de manière à diminuer la largeur du dit terrain qui est de vingt-pieds cinq pouces seulement sur la ligne du fond, ensemble une vieille maison et cuisine en bois, existant sur le dit lot de terre.

Conditions: Un dixième comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
11 nov Régister des Testaments.

SUCCESSION de feu Noël Carrière h. de c. l.—Vente par le régister des testaments.—Mercredi neuvième jour du mois de décembre 1835, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nlle.-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de feu Noël Carrière, h. de c. l., les propriétés foncières savoir:

1o. Un terrain situé au faubourg Marigny, rue Craps entre les rues des Français et de l'Union, mesurant 50 pieds de face à la rue de Craps, sur une profondeur de 120 pieds, sur lequel lot de terre se trouve une maison briquetée entre poteaux, cuisine et autres dépendances, le tout en mauvais état.

2o. Un terrain situé en cette ville, rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier, ayant 30 pieds de face à la rue Bourbon, sur une première profondeur de 90 pieds et de là s'élargissant sur la ligne ouest d'un pieds trois pouces, avec une seconde profondeur de 30 pieds faisant une profondeur totale de 120 pieds, la ligne du fonds parallèle à la ligne de face, ayant 31 pieds 3 pouces, ensemble la maison briquetée entre poteaux, cuisine en bois et dépendances.

3o. Un terrain situé au faubourg Tremé, mesurant 30 pieds de face sur chacune des rues Orléans et Ste. Anne, entre les rues Marais et Villeré, sur 120 pieds de profondeur, sur lequel terrain se trouvent des bâtisses en bois.

4o. Un terrain situé en cette ville, rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la dite rue Bienville, sur une profondeur de 120 pieds, sur lequel terrain se trouvent des bâtisses en bois.

5o. Un terrain situé au faubourg Senlet, rue Suzette ou Mélicerte, entre Constance et celle des Magasins, ayant 30 pieds de face à la rue Suzette ou Mélicerte, sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de ..., et de l'autre par celle qui appartient à Joseph Porée.

Conditions de la vente: Un quart comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, régis. des tests.

N. B.—Les actes de vente seront passés pardevant Félix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7 nov

SUCCESSION de feu Joseph Adams—Vente par le régister des testaments—Mercredi neuvième jour de décembre 1835, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Joseph Adams, la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

Un terrain situé dans cette ville, désigné par le numéro 3, dans l'îlet 12, entre les rues Canal, Marais, Tremé et Jackson, mesurant 60 pieds sur la rue du Canal, sur une profondeur de 240 pieds entre lignes parallèles, mesure française, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de bois, cuisine, hangard à laver, écurie etc. le tout entouré.

Conditions de la vente: Quinze cents piastres comptant, la balance à un crédit de 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

N. B.—L'acte de vente pardevant Wm. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7 nov

SUCCESSION de feu P. S. Newton.—Vente par le régister des testaments—Vendredi le quatrième jour de décembre 1835, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu P. S. Newton, l'esclave nommé Dick, âgé de 24 ans, marronneur. Conditions de la vente: comptant.

N. B.—L'acte de vente sera passé pardevant Charles de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
2 nov W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Hubbard—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la succession de feu H. M. Hubbard ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et le dit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.
21 nov. W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Attendu que And. V. Tufts a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Ch. Poncette, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
21 nov W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Succession de feu Joseph Adams.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaire, de feu Joseph Adams ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et les dits exécuteurs testamentaires continués dans leurs fonctions pour six mois de plus. Par ordre de la cour.
19 nov W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

Succession de feu ... Torres.

PAROISSE D'ORLEANS.—COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Auguste Toussaint, curateur de la succession de feu Antonio Torres, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au compte, et le dit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la Cour.
18 nov W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Tests.

Ventes à l'Encan.

PAR M. BARNETT Sr

SAMEDI, 24 décembre prochain, à midi, il seraven du, à la bourse Hewlett, à moins qu'on ne l'ait déjà vendu à l'amiable:

Le lot n. 25, mesurant 26 pieds à la Levée, sur 147 pieds 10 pouces face à la rue du Quartier, 25 pieds 2 pouces et 2 lignes face à la rue Gallatin, et 144 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare du lot n. 26; le tout mesure américaine; avec les améliorations qui s'y trouvent et qui consistent en deux maisons neuves en briques et à trois étages, connues sous le nom de North Star Hotel, formant l'encoignure des rues Gallatin et du Quartier, faisant face à la place Jackson, sur laquelle on bâtit l'hôtel des Monnaies, et dans le voisinage immédiat de la future banque des Citoyens, qui sera en face de la place Jackson.

La propriété ci-dessus est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'en donner une plus ample description. La moitié de la valeur du mur mitoyen qui sépare ladite propriété du lot n. 26 sera remboursée par le propriétaire dudit lot, lorsqu'il en voudra faire usage. Les personnes qui voudraient acheter sont invitées à inspecter cette propriété.

Un plan descriptif sera déposé à la bourse Hewlett et à l'Arcade, 15 jours avant la vente.
Les conditions seront expliquées à la vente.
21 nov.

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu le Samedi 28 novembre courant, à midi, à la Bourse de Hewlett:

Mamette, mulâtresse, âgée de 18 à 19 ans, créole, un peu blanchisseuse et repasseuse, sachant un peu coudre, gardienne d'enfans et domestique de maison, avec son enfant à la mamelle, garantie des vices et maladies prévues par la loi.

Conditions: un an de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 20 nov

PAR B. BLACHE.

IL sera vendu le samedi, 5 Décembre prochain, à midi et demi, à la Bourse de Hewlett,

Un lot de terre avec les édifices qui sont dessus situé rue Ste. Anne, No. 128, entre les rues Dauphine et Bourbon, ayant 40 pieds de face, à la rue St. Anne, sur 80 pieds de profondeur, mesure française, il existe sur le dit lot une maison composée de 4 appartements, une petite chambre sur le côté, face à la rue, 2 cabinets et galerie, 3 chambres à feu dans la cour, et deux sans feu.

Conditions—Un quart comptant, et le balance à 6, 12 et 18 mois crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant Wm. Boswell, not. publie, aux frais de l'acquéreur. 14 nov

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

MERCREDI 25 novembre 1835, à midi précis, il sera vendu à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St.-Louis et Chartres.

Cette belle propriété bien connue, située dans le faubourg Franklin, ci-devant la résidence de M. Frederich, mesurant 60 pieds 3 pouces 2 lignes de face au chemin de fer de Pontchartrain, 157 pieds 11 pouces de profondeur, avec les bâtimens qui s'y trouvent, consistant en: Une maison à deux étages à quatre appartemens deux grands cabinets, deux galeries, un corridor, corridor au milieu, caves, &c.

Deux maisons en briques à deux étages sur l'arrière contenant une grande cuisine avec une pompe, trois grandes chambres à coucher et à cheminée, écurie pour trois chevaux, remise et grand magasin, le tout bien enclos et dans le meilleur état; et ayant un joli jardin l'ornement garni de fleurs et de fruits sur la façade, et une cour bien garnie de coquillages, élevée et spacieuse sur l'arrière.

Plus: Un lot de terre sur l'arrière du lot ci-dessus, mesurant 64 pieds de face à la rue Marigny, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, avec les améliorations qui s'y trouvent consistant en une grande écurie de 129 pieds de long, construite pour étable et faite des meilleurs matériaux, le tout bien enclos de poteaux de cèdre.

Plus: Le reste du même Ilet No. 2, comprenant 18 superbes lots de terre élevés dont 8 font face au chemin de fer de Pontchartrain, 8 à la rue Marigny et 2 à la rue Urquhart. Quelques-uns de ces lots sont déjà enclos.

Le plan de cet ilet sera exposé le jour de la vente à la Bourse Hewlett.

Conditions.—Un quart comptant, le reste à 12, 18 et 24 mois de crédit pour billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Les actes de vente seront passés par-devant Mr. T. Caire not. pub. aux frais des acquéreurs. 18 nov.

Ventes à l'encan de propriétés situées en ville,

PAR J. B. BLACHE.

LUNDI, trente novembre, courant il sera vendu à la bourse de Hewlett, encoignure des rues Saint Louis et Chartres, à midi et demi—Trois des cinq lots de Terre et Magasins situés rue de Chartres à l'encoignure Sud Ouest de la rue Bienville. Un plan figuratif de la dimension des terrains sera fait, et exposé à la bourse le jour de la vente.

Lot No. 1 formant l'encoignure des rues de Chartres et Bienville, ensemble le magasin en briques et à trois étages, maintenant occupé par le Dr. Andrew Oliver, et loué à bail à raison de $800 par mois jusqu'au 1er. novembre prochain.

Lot No. 2, faisant face à la rue de Chartres et immédiatement après l'encoignure de la rue Bienville, ensemble le magasin en briques et à trois étages, maintenant occupé par MM. V. B. Waldron & Co. et loué à bail à raison de $475 par mois jusqu'au 1er. novembre prochain.

Lot No. 3, faisant face à la rue de Chartres et contigu au lot No. 2, ensemble aussi le magasin en briques à trois étages, loué à bail à deux locataires, jusqu'au premier novembre prochain savoir: les deux étages aud-essus du rez-de-chaussée à MM. J. D. Bear & R. S. John & Co. à raison de $600 par an et le rez-de-chaussé à MM. R. Pitkin & Co. à raison de $100 par mois.

Les deux autres magasins ne sont pas et ne seront pas offerts en vente, mais ceux précédemment annoncés en vente seront positivement vendus.

Ces propriétés étant bien connues, on pense qu'il est inutile d'en donner aucune description particulière. Le loyer appartiendra à l'acquéreur du jour inclusivement qui suivra la vente, et les actes de ventes devront se passer chez Felix Grima, notaire, rue Royale No. 83.

La valeur de ces propriétés, qui sont situées dans le centre des affaires et de la partie commerciale de la Nouvelle-Orléans ne saurait être diminuée par aucun changement dans le commerce, soit en faveur des faubourgs inférieurs ou supérieurs. Elles offrent les placements les plus sûrs pour toute personne qui voudrait faire un sûr et bon placement de fonds, et en retirer un revenu certain et à l'abri de tout événement fortuit.

La vente en sera faite positivement à l'enchère et au dernier enchérisseur sans limites de la part du propriétaire qui voulant disposer d'une partie de ses propriétés foncières, est résolu d'accepter quelque prix que pourra produire une vente publique.

Termes et conditions—Un et deux ans de crédit en billets endossés garantis par hypothèque, ou si l'acquéreur préfère à plus court terme, en ajoutant l'escompte à raison de huit pour cent d'an. 11 nov —17

Avis de la Mairie.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.—Etrangers. Ordonnance concernant les Etrangers arrivant à la Nouvelle-Orléans, et autres personnes y résidant.

LE CONSEIL DE VILLE ARRETE CE QUI SUIT:

ART. 1re. Toutes personnes arrivant à la Nouvelle-Orléans, sans y avoir eu antérieurement leur domicile, seront tenues dans les vingt-quatre heures de leur arrivée, de déclarer à la Mairie leur nom et prénom, âge, état et profession, le lieu d'où elles viennent, et si elles sont dans l'intention de fixer leur résidence en ville ou seulement y séjourner.

ART. 2. Les capitaines de navires, les patrons chalans, barges et autres embarcations, seront dans l'obligation au moment de leur arrivée en ce port, de remettre eux-mêmes à la Mairie, la liste, sous serment, de leurs passagers; avec les détails prescrits en l'article précédent.

ART. 3. Tous citoyens, et notamment tous aubergistes, cabaretiers, maîtres d'hôtel, de pension bourgeoise, de chambres garnies, &c., dans la ville et les faubourgs, seront tenus de remettre chaque Lundi, à la Mairie, et jusqu'à nouvel ordre, la liste sous serment, des étrangers logés chez eux, ou y prenant pension; bien entendu que chaque liste ne devra contenir que les noms des étrangers qui seraient arrivés depuis la remise de la liste précédente.

ART. 4. Tous les individus soumis par les articles ci-dessus à faire à la Mairie leur déclaration d'arrivée en cette ville, paieront audit office la somme de douze cents et demi pour frais d'enregistrement d'icelle; cette somme sera exigible envers les capitaines pour leurs passagers, et envers les aubergistes, maîtres de pension, &c., pour les personnes logées chez eux, et ce, au moment de la remise de leurs listes; et il leur sera délivré un reçu qui servira à prouver qu'ils ont rempli les formalités prescrites par la présente ordonnance.

ART. 5. Toute personne qui négligera de faire sa déclaration conformément à ce qui vient d'être prescrit, ou qui en aura fait une fausse, encourra une amende qui n'excédera pas quatre-vingt-dix-neuf piastres, et en cas de récidive de la part des aubergistes, cabaretiers, maîtres d'hôtel, de pension bourgeoise, &c., outre ladite amende, le délinquant sera privé de sa licence sans qu'il puisse en obtenir par la suite pour exercer la même profession.

Approuvé le 12 décembre 1807. 17 nov—16.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.—Les capitaines de navires, bateaux-à-vapeur, patrons de chalands, barges et autres embarcations, les aubergistes, cabaretiers, maîtres d'hôtels, de pensions bourgeoises, de chambres garnies &c. et tous ceux que l'ordonnance précédente oblige à se présenter au bureau du maire pour y faire les rapports mentionnés dans cette ordonnance, sont avertis que les dispositions qui les regardent seront appliquées rigoureusement, et que s'ils négligent de s'y conformer ils seront poursuivis et soumis à l'amende fixée par la dite ordonnance.
Le 24 novembre 1835. JN. CULBERTSON,
... nov—15 faisant les fonctions de maire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.—Conformément aux ordonnances du Conseil de Ville, la ferme des différentes halles de la ville et celle des pirogues, ainsi que la location des magasins de la corporation seront adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur, lundi 7 décembre prochain, à midi, au bureau du maire. JN. CULBERTSON,
17 nov maire pro tempore.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Conseil de Ville.—Séance du 19 juin 1835.—Résolu que le maire est ordonné et autorisé à donner avis public, pendant six mois, dans les deux langues française et anglaise à la Nouvelle-Orléans, et dans la langue anglaise dans une des gazettes de New-York, de Boston et de Philadelphie, à l'effet d'inviter des propositions pour le pavage de cent mille verges carrées en pierres taillées; ces pierres devant être oblongues ou carrées des dimensions suivantes ... pouces de longueur, ... pouces de largeur, et pas moins de douze pouces d'épaisseur. Tous les matériaux devront être fournis par les contractants.
(Signé) JN. CULBERTSON, recorder.
Approuvé le 20 juin 1835.
(Signé) D. PRIEUR, maire.

Conformément à la résolution ci-dessus, il sera reçu au bureau de la mairie, pendant l'espace de six mois, à compter de la date du présent avis, des propositions cachetées pour l'entreprise de cent mille verges carrées de pavage dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en pierres en tout semblables à celles qui sont indiquées dans la résolution précitée, et aux mêmes conditions qui y sont indiquées.
Nouvelle-Orléans, le 4 août 1835.
D. PRIEUR, maire.

... de cabaret. Billard et Bagatelle à vendre à des conditions raisonnables. S'adresser à l'encoignure St. Charles et Girod. 17 nov—6